

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/02/2017

COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 09 FÉVRIER 2017

Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Pour l'"autorité Compétente" par délégation

H

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : 19 : Bertrand KLING, Jean-Pierre ROUILLON, Pascal PELINSKI, Anne DUCHENE, Daniel THOMASSIN, Stéphanie GRUET, Baptiste PAVOT, Béatrice BAURAIN De BERNARDO, Pierre BIYELA, Claire FLORENTIN-POIZOT, Philippe ROLIN, Philippe BERTRAND-DRIRA, Jessica NATALINO, Adrien BONNET, Corinne MARCHAL-TARNUS, Jean-Claude BOULY, Salvatore LIVOLSI, Jean-Yves SAUSEY, Sylvaine SCAGLIA.

Votants : 27

Conseillers absents - excusés : Marie-José AMAH, Malika TRANCHINA, Jean-Marie HIRTZ, Irène GIRARD, Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX, Marie-Claire D'AGOSTINO, Elisabeth LETONDOR, Catherine CHOTEAU-LESNES, Marc BARRON.

Conseillers absent non excusé : Michel DUREY.

Procurations : Malika TRANCHINA à Bertrand KLING, Marie-Claire D'AGOSTINO à Jean-Pierre ROUILLON, Elisabeth LETONDOR à Daniel THOMASSIN, Jean-Marie HIRTZ à Philippe ROLIN, Irène GIRARD à Pascal PELINSKI, Jean-François HUGUENIN-VIRCHAUX à Jessica NATALINO, Catherine CHOTEAU-LESNES à Salvatore LIVOLSI, Marc BARRON à Sylvaine SCAGLIA.

Secrétaire de séance : Jean-Claude BOULY

Date convocation : 03 février 2017

N° 2017-005

Objet : Acompte de subvention au budget de la caisse des écoles et du CCAS

Rubrique : 7.5.2

Rapporteur : Jean-Pierre ROUILLON

En vue de couvrir le règlement des dépenses du 1^{er} trimestre 2017 et dans l'attente du vote du Budget Primitif 2017 de la commune, Monsieur le Maire propose de procéder au versement d'un acompte de la subvention communale de la manière suivante :

- 20 000 € à la Caisse des écoles,

Les crédits correspondants seront prévus au budget primitif 2017, fonction 201, article 657361

- 15 000 € au CCAS

Les crédits correspondants seront prévus au budget primitif 2017, fonction 520, article 657362

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré à l'unanimité.

DÉCIDE de procéder au versement d'acomptes des subventions communales comme
proposé.

Le Maire,

Bertrand KLING

